

SOCIÉTÉ JEAN BODIN

POUR L'HISTOIRE COMPARATIVE  
DES INSTITUTIONS

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL :  
155, AVENUE DES STATUAIRES  
BRUXELLES 18

BRUXELLES, LE 7 septembre 1959.

Mon cher Collègue,

En vous accusant réception de votre bulletin d'adhésion à la prochaine réunion de la Société Jean Bodin, je tiens à vous remercier bien vivement de l'intérêt que vous voulez bien manifester à l'égard des travaux de notre groupement.

Je vous prie de trouver ci-joint *un* ~~fichet~~ donnant droit à une réduction de 20 % sur le prix des billets de chemins de fer français.

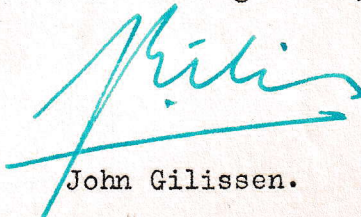
En annexe, je vous transmets un complément au programme, comprenant notamment la liste de huit communications supplémentaires.

J'attire votre particulière attention sur le fait que la soirée d'accueil, le lundi 28 septembre, à 20 h.30, n'aura pas lieu à la Maison internationale de la Cité Universitaire ; elle se tiendra dans les salons du premier étage du Restaurant Weber, rue Royale, 23 (entre la Place de la Concorde et l'Eglise de la Madeleine).

Vous pourrez y retirer la farde contenant les résumés des rapports qui sont parvenus au Secrétariat. A partir du mardi 29 septembre, une permanence fonctionnera à la Faculté de Droit, (rue Saint-Jacques).

Veuillez agréer, mon cher Collègue, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Secrétaire général,

  
John Gilissen.

## COMPLEMENT au PROGRAMME

de la XIIIe réunion de la Société Jean BODIN (Paris, 28 septembre - 4 octobre 1959).

Lundi 28 septembre :

20 h. 30 : Réception des participants au Restaurant Weber (1er étage), 23, rue Royale, Paris (et non à la Maison internationale de la Cité Universitaire).

### TRAVAIL PAR SECTION :

#### Section A : Antiquité

Mardi 29 (après-midi) - M. Alessandro Giuliani, professeur à l'Université de Pavie :  
"La conception "classique" de la preuve : la preuve comme "argumentum"."

Mercredi 30 (après-midi) - M. Carlo Alberto Maschi, professeur à l'Université de Trieste et à l'Université catholique de Milan :  
"La prova di fatto del dolo e la costruzione dottrinale del dolus malus in diritto romano classico."

#### Section B : Moyen âge et temps modernes

Mardi 29 (après-midi) - M. René Filhol, doyen de la Faculté de Droit de Poitiers :  
"La preuve de la coutume."

Mercredi 30 (après-midi) - M. Crocera, professeur à l'Université de Macerata :  
"La preuve dans le droit médiéval italien."

#### Section C : Epoque contemporaine

- Le rapport sur "La preuve dans le droit yougoslave" sera présenté par M. Dragoljub V. Dimitrijevič, professeur à l'Université de Belgrade, à la place de M. Stojčević.
- La communication de M. Reulos, est reportée au mercredi 30, l'après-midi, à sa demande.

#### Section D : Extrême Orient et Islam

Mardi 29 (après-midi) - M. Mohammad Hamidullah, professeur à l'Université d'Istanbul, chercheur C.N.R.S., Paris :  
"La genèse du droit de la preuve dans l'Islam."

- M. Köprülü, professeur à l'Université d'Istanbul, envisage d'envoyer un rapport sur : "L'ordalie dans le droit turco musulman."

#### Section E : Civilisations archaïques

Mercredi 30 (après-midi) - M. Van de Wiele, ancien administrateur des colonies :  
"La preuve dans les coutumes d'Afrique centrale."

### RAPPORTS GENERAUX :

Jeudi 1 oct. - M. Louis Gernet, directeur d'études à l'Ecole des Hautes Etudes, professeur émérite à la Sorbonne, a promis de présenter le rapport général sur :  
15 h.30 "La preuve dans la civilisation grecque."

Vendredi 2 oct. - Le rapport de M. Ryôsuke Ishii, professeur à l'Université de Tokio, sur "Der Beweis im alt Japanischen Recht" sera présenté parmi les rapports généraux.

Est-ce qu'on emploie la terre

les témoins musulmans  
Est-ce qu'il y avait des termes et

Est-ce qu'on comprenait y témoins on

des jurés composés de quelques musul-  
mans qui étaient dignes de confiance?

peut-on distinguer

Y a-t-il quelques nuances entre les  
termes  $\text{شاهد}$ ,  $\text{مستشهد}$ ,  $\text{مستشهد عليه}$  et  $\text{مستشهد عليه}$ , on s'en

au temps les plus reculés de l'Islam

ou bien ceux - sont les synonymes?

بالشهادة والشهادة

après la défection et après avoir

entendu les témoins on a enregistré

que ça veut dire!

والشهادة والشهادة